



Charte éthique éditoriale

PROJET POUR LA VERSION PRIVÉE · À FINALISER AVANT OUVERTURE

Les Éditions du Cabinet Noir défendent une création libre, attentive aux personnes et honnête envers ses lecteurs. Ces principes guident les choix de la maison et les relations avec les auteurs.

1. Une liberté responsable

La maison accueille des voix et des imaginaires singuliers. Elle distingue la représentation d'une violence ou d'un préjugé de leur approbation. Le traitement éditorial doit éclairer les intentions du récit et éviter les contenus illicites, sans réduire la fiction à un discours convenu.



2. Le respect des personnes

Les relations avec les auteurs et les lecteurs reposent sur la dignité, la courtoisie et une attention égale, indépendamment notamment de l'origine, du handicap, des convictions ou du parcours. Les récits inspirés de personnes réelles demandent une vigilance particulière sur leur vie privée et les risques d'identification.



3. Une lecture fondée sur le projet

La sélection s'appuie sur la qualité du texte, sa cohérence et sa rencontre avec la ligne éditoriale. Un refus ne juge pas la valeur personnelle de l'auteur. Les conflits d'intérêts identifiés doivent être signalés et traités afin de préserver l'indépendance de la lecture.



4. Les droits et la confiance

Le plagiat et l'usage non autorisé de contenus de tiers n'ont pas leur place dans le catalogue. Les droits confiés à la maison doivent être définis par un accord écrit. La confidentialité des propositions, leur retrait et la conservation des dossiers relèvent des documents de réception et de confidentialité. Les extraits, couvertures et bandes-annonces diffusés pour annoncer un ouvrage devront être couverts par les accords avec son auteur et les titulaires des contenus concernés.



5. Une exigence adaptée à chaque genre

Pour la fiction historique, vérifier les faits structurants et distinguer la documentation des libertés romanesques. Pour l'imaginaire, rechercher la cohérence du monde et du récit. Une fiction ne doit pas présenter une invention comme une preuve historique ou scientifique. Les erreurs substantielles signalées appellent un examen et, si nécessaire, une correction.



6. Outils de création et transparence

Des outils numériques, dont l'intelligence artificielle, peuvent assister la maison dans l'analyse éditoriale, la documentation ou la préparation des ouvrages. Ils ne décident pas de la sélection : leurs résultats sont vérifiés et la responsabilité reste humaine. Avant tout dépôt, l'auteur sera informé des usages envisagés, des prestataires, des données concernées et de leurs garanties. Seules les informations nécessaires seront utilisées. La maison ne destine pas les manuscrits à l'entraînement de modèles ; avant toute analyse externe, elle devra vérifier les conditions de non-réutilisation, de confidentialité et de conservation du prestataire. Un usage significatif dans la création de textes ou d'images sera expliqué aux parties concernées et encadré dans les accords applicables.



7. Des relations économiques lisibles

L'examen éditorial d'un manuscrit est distinct d'une prestation de création sur commande. Les conditions de lecture, de publication et de rémunération sont présentées clairement. Une prestation payante ne garantit ni une sélection au catalogue ni des ventes. Tout engagement de publication ou de création fait l'objet d'un contrat distinct précisant droits, livrables, prix, calendrier et validations.



8. Accessibilité et fabrication attentive

La maison recherche une présentation lisible et des formats adaptés aux usages de lecture. Elle prend en compte la sobriété de fabrication : choix des matériaux, quantités imprimées et limitation des invendus selon les possibilités de chaque projet, sans revendiquer de certification non obtenue.



9. Dialogue et amélioration

Les demandes de correction et les signalements relatifs à un contenu, un droit ou une pratique éditoriale peuvent être adressés à la maison par la page Nous contacter. Ils sont examinés avec discrétion. La charte évolue avec les pratiques de la maison ; ses engagements doivent rester cohérents avec les moyens effectivement mis en place.